

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE ENDEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION

En vertu du contrat N° **37/2022** du **28/03/2022**, portant sur les travaux de réalisation d'un bloc au niveau d'une unité/Adrar, pour un délai de **(10)** mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Expiration des délais contractuels.**

Une mise en demeure N° 02 avant résiliation est adressée à l'entreprise de travaux de Batiment <<**HABAB FARADJI**>>, sise à : Hai SNTV N° 07 local N° 01/Béchar, activer la cadence de réalisation en renforçant le chantier en moyens humains et matériels nécessaires en vue de réceptionner le projet au cours des délais contractuels, et ce au cours de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **17** du contrat portant sur la résiliation.